

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SEMAINE DE LA PREVENTION :

TOUTES LES CLES POUR AMELIORER LA SANTE ET LA SECURITE SUR LES CHANTIERS

La Semaine de la prévention se déroulera du lundi 25 mars au vendredi 29 mars 2024. Cette opération est destinée aux chefs d'entreprise, encadrants, compagnons, intérimaires voire apprentis qui, face aux risques professionnels dans le BTP, veulent renforcer leurs connaissances en matière de prévention et acquérir de bonnes pratiques afin d'améliorer la sécurité et les conditions de travail sur les chantiers.

La Semaine de la prévention reposera sur un programme varié de webinaires répartis sur une **semaine avec :**

4 thèmes au choix à destination des chefs d'entreprise et encadrants

- Travailler en sécurité à proximité de réseaux électriques
- Produits chimiques et diisocyanates : savoir les utiliser en toute sécurité
- Anticiper, organiser : les clés d'un chantier sans danger
- Chantiers : l'innovation pour tous au service de la prévention

1 thème à destination des compagnons

- La prévention, c'est aussi ton affaire !



Action de prévention à part entière, la Semaine de la prévention s'inscrit pleinement dans une démarche de performance de l'entreprise. Elle est une opportunité pour chaque chef d'entreprise de fédérer ses équipes autour d'un sujet de progrès.

La Semaine de la prévention est organisée par la FFB et ses partenaires historiques, l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics), les SPST BTP (Services de prévention et de santé au travail du bâtiment et des travaux publics) et l'Assurance maladie Risques professionnels.

Pour en savoir plus sur cette opération, rendez-vous sur [le site de la FFB](#)

La FFB assure au quotidien la défense de 50.000 entreprises adhérentes, dont 35.000 de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 166 milliards d'euros HT de la production annuelle du bâtiment et emploient les 2/3 des 1.273.000 salariés du bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession. www.ffbatiment.fr ou @FFBatiment